

Communiqué de presse du Conseil administratif

Aux représentant-e-s des médias

31 mars 2021

Commission de déontologie : la Ville élargit sa mission et sa composition

Le Conseil administratif a décidé d'élargir le champ de compétence de la Commission de déontologie des musées et institutions patrimoniales de la Ville.

Créée en 2009, cette Commission agit comme organe consultatif pour toutes les questions relatives à l'acquisition et à la gestion des collections patrimoniales de la Ville de Genève. A ce titre, elle accompagne l'évaluation de la documentation et de la provenance des collections sous la double perspective de leur propriété et de leur authenticité : elle formule des recommandations en matière d'acquisition, de donation et de partenariat avec des organismes privés ou publics et elle accompagne les institutions dans l'évaluation de leur situation patrimoniale.

Désormais, le groupe d'expert-e-s qui la compose pourra également se prononcer sur des questions déontologiques touchant aux enjeux sociétaux et environnementaux auxquels les musées et les institutions patrimoniales sont amenés à faire face. Pour la nouvelle législature, la Commission est renouvelée en constituant des binômes ou des trios d'expert-e-s dans chacun des domaines concernés, soit l'ethnographie, l'archéologie, les beaux-arts et les sciences naturelles

Les membres de la Commission : M. Boris WASTIAU, *Directeur du Musée d'ethnographie de Genève (MEG)* - M. Grégoire MAYOR, *Directeur du Musée d'ethnographie de Neuchâtel (MEN)* - Mme Isabelle RABOUD, *Directrice du Musée gruérien et présidente de l'Association des musées suisses (AMS)* - Mme Isabelle NAEF GALUBA, *Directrice du Musée Ariana* – M. Lionel PERNET, *Directeur du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne* – M. Matthias FREHNER, *Ancien directeur du Kunstmuseum de Berne* - M. Arnaud MAEDER, *Directeur du Muséum d'histoire naturelle de Genève* - M. Ludovic MAGGIONI, *Directeur du Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel* - Mme Catherine BLANDENIER, *Juriste (Ville de Genève, DCTN)* - Me Marc-André RENOLD, *Avocat, spécialiste du droit de l'art et des biens culturels, Professeur titulaire de la chaire UNESCO de l'UNIGE.*

Contact

M. Félicien Mazzola, collaborateur personnel du Maire
022 418 95 25 – 079 542 66 50 - felicien.mazzola@ville-ge.ch

Ouverture d'un crédit de 900 000 francs destiné à la seconde étape de remise en état du parc de bancs publics

Le Conseil administratif va proposer au Conseil municipal l'ouverture d'un crédit de 900 000 francs destiné à la seconde étape de remise en état du parc de bancs publics de la Ville de Genève. Une opération qui s'étendra de 2022 à 2028.

Cette phase comprendra la restauration des bancs qui équipent les cimetières et de ceux du modèle « Genève » formés de pieds en métal et de lattes en frêne. Les remplacements progressifs des lattes des bancs du type « Lausanne » et de celles des éléments circulaires spéciaux du parc Harry-Marc et de la place du Rhône sont aussi prévus.

Contact

M. Cédric Waelti, responsable communication au Département de la sécurité et des sports
079 596 19 79 – cedric.waelti@ville-ge.ch